

**L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture):** Monsieur l'Orateur, le Conseil de commercialisation des produits de ferme a tenu des audiences l'année dernière pour établir qu'il faudrait créer une agence de commercialisation du poulet à griller au Canada. Divers points de vue ont été exprimés au cours de ces audiences. Le conseil a alors rédigé un projet d'accord, mais les choses en sont restées là. C'est sans doute, je pense, à cause de l'enquête sur l'Office canadien de commercialisation des œufs. Je n'irai pas plus loin tant que le fédéral n'aura pas plus de pouvoir ou tant qu'il ne pourra investir ce genre d'office de pouvoirs suffisants car je ne vois pas comment il pourrait fonctionner comme il faut sans cela. S'il existe un surplus de poulets à griller dans les entrepôts frigorifiques, ce n'est pas à cause d'un programme national de commercialisation. Pour le moment ces offices provinciaux de commercialisation sont autonomes. Un office fédéral ou national nécessiterait un programme de gestion des approvisionnements bien conçu et je ne signerais aucun accord requérant une autorité fédérale comme signataire, avant qu'un tel programme ne soit mis en vigueur.

**M. McGrath:** Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au ministre si, en l'absence d'un accord national, il a l'intention d'assumer ses responsabilités de ministre de l'Agriculture du Canada et de rencontrer les ministres provinciaux afin de voir si l'on peut trouver le moyen de sortir ces poulets des entrepôts frigorifiques, de les utiliser dans le cadre de notre programme d'aide aux pays étrangers, ou de les mettre sur le marché de façon qu'ils profitent aux consommateurs canadiens?

**M. Whelan:** Monsieur l'Orateur, les producteurs de volailles engagent certains frais dans la production et si l'ensemble de la société veut mettre cette production sur le marché ou s'en servir dans le cadre d'un programme d'aide aux pays étrangers, c'est l'ensemble de la société qui doit le faire. C'est la société seule qui pourrait décider d'utiliser ces volailles dans le cadre d'un programme d'aide à l'étranger ou de les mettre sur le marché. Rien n'indique qu'il y a gaspillage. Nous avons examiné les entrepôts où les poulets à griller sont gardés à l'heure actuelle et l'on m'informe qu'il n'y a aucun risque de gaspillage pour l'instant. On m'informe aussi que les producteurs réduisent volontairement leur production. Il s'agit d'un genre d'entreprise très libre et le gouvernement fédéral n'exerce aucun contrôle réel sur la production à l'heure actuelle.

\* \* \*

## LE BILINGUISME

LA PÉTITION DE L'ASSOCIATION DES CONSEILS SCOLAIRES  
PROTESTANTS DU QUÉBEC RELATIVE AU RENVOI DU BILL 22 À  
LA COUR SUPRÊME—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

**M. Rod Blaker (Lachine-Bord-du-Lac):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre suppléant. Peut-il confirmer que le gouverneur général et le Conseil privé, par l'entremise du cabinet du premier ministre, ont reçu une pétition de l'Association des com-

## Questions orales

missions scolaires protestantes du Québec qui contient quelque 47,000 signatures et qui demande au gouvernement de soumettre le bill 22 du Québec à la Cour suprême du Canada? Dans l'affirmative qu'est-ce que le gouvernement à l'intention de faire relativement à cette pétition et à cette demande?

● (1140)

**L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant):** Monsieur l'Orateur, nous avons effectivement reçu cette pétition. Le cabinet va, bien sûr, l'étudier comme elle le mérite. Je dirai simplement, en guise de réponse, que le premier ministre a fait part, à quelques reprises, de l'attitude générale que le gouvernement adopterait à l'égard de cette question, par exemple que le désaveu n'a pas été prononcé depuis bien des années et que nous hésitons beaucoup à y recourir, et aussi, que le gouvernement pourrait peut-être participer à des démarches entreprises en privé contre le bill 22, mais toutes ces solutions seront examinées en fonction de la pétition que nous avons reçue.

\* \* \*

## L'ÉNERGIE

SYNCRUDE—DEMANDE DE VÉRIFICATION DES COÛTS PAR LE  
COMITÉ

**M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Comme le gouvernement fédéral a engagé des fonds considérables dans le projet Syncrude et comme les prévisions des coûts communiquées du public et aux députés sont passées de 2 à 2,9 milliards de dollars, le ministre serait-il d'accord, avant que le gouvernement ne signe de façon définitive une série de contrats, pour établir un comité parlementaire spécial qui vérifierait les engagements pris par le gouvernement et tous les coûts reliés au projet Syncrude pour en rendre compte à la Chambre avant que le gouvernement ne signe les contrats définitifs?

**L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** En ce qui concerne les affirmations faites la semaine dernière par mon collègue sur la hausse des coûts, je tiens à préciser que ces 900 millions de dollars représentent la hausse de 226 millions du coût de l'usine de service, hausse que devra assumer le gouvernement de l'Alberta, et non le consortium Syncrude; une somme de 100 millions consacrée au financement hypothécaire de logements, ce qui, encore une fois, est une charge que doit supporter le gouvernement de l'Alberta, l'intérêt de 500 millions couru pendant la construction, car il s'agit d'investissements directs, mais cela est étranger à la question, et en fin des dépenses d'environ 30 millions de dollars à l'égard de l'élimination de l'eau salée, qui seront acquittées par le fonds de prévision.

Les coûts prévus ont encore augmenté. Même à 2 milliards de dollars, il y aura, dans les dernières prévisions supplémentaires qui seront présentées sous peu, une demande de budget supplémentaire en prévision de l'augmentation; ce sera une première occasion de discuter des détails de la transaction, discussion que, personnellement, je souhaite.